



## **Confidentialité du rapport**

Parfois, les travaux réalisés, les informations manipulées pendant le stage sont de nature confidentielle. Le stagiaire doit donc s'assurer que ce dont il rend compte dans son rapport ne va pas à l'encontre de cette confidentialité. Si l'entreprise impose une clause de confidentialité dans la diffusion du rapport de stage, l'étudiant doit impérativement le signaler sur la page de garde.

**Pour toute question concernant la rédaction d'un rapport de stage, merci de contacter le Directeur des Etudes, M. Emmanuel DROIT ([droit@unistra.fr](mailto:droit@unistra.fr))**